

CONFIEZ-NOUS LA GESTION DE L'ANALYSE DE VOS RISQUES AVANT TRAVAUX

LA NOUVELLE NORME NFX46-102 version Novembre 2020 vient de paraître



NF X46-102 Novembre 2020

X46-102

Repérage amiante - Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les ouvrages de génie civil, infrastructures de transport et réseaux divers - Mission et méthodologie

Objet :

Le présent document s'applique : **aux ouvrages d'infrastructures de transport** (à l'exception des voiries privées desservant des immeubles bâtis traités dans la norme NF X46-020) ; **aux ouvrages de réseaux et leurs équipements** (canalisations, intercalaires de câbles, joints, robinetterie, regards préfabriqués,...) ; **aux ouvrages de génie civil tels que les ouvrages d'art et ouvrages industriels** (ponts, galeries techniques, réservoirs/châteaux d'eau, puits de mines, pontons, écluses, etc.)



carto-HAP
DU REPÉRAGE TERRAIN À LA GÉNÉRATION DE VOS RAPPORTS

OPÉRATEURS CERTIFIÉS AMIANTE
AVEC MENTION
ENCADRANTS SOUS-SECTION 4
AIPR
CATEC

CAROTTAGES SOUS-SECTION 4
INTERVENTIONS CHANTIER MOBILE
RELEVÉS INFORMATIONS COMPLETS



www.geocapa.fr



La nouvelle norme NFX 46-102 vient de paraître.

Pour le sous-domaine lié aux « enrobés »

Ses principales spécifications / ce repérage vise à informer à la fois :

- ➔ le donneur d'ordre (DO) afin qu'il analyse l'impact de la présence d'amiante sur la gestion des travaux futurs ;
- ➔ toute personne devant entreprendre des travaux de la présence ou de l'absence de matériau et produit contenant de l'amiante, afin qu'elle puisse adopter les mesures de prévention requises pour la réalisation des travaux.
- ➔ le rapport doit permettre d'appréhender le risque amiante et de contribuer à l'évaluation des risques du DO puis de l'entreprise de travaux, et de permettre le marquage réglementaire conformément aux dispositions prévues par le Code du Travail.

Ses principales nouveautés :

- ➔ **Zone présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)** = Zone composée d'ouvrages et parties d'ouvrage semblables, la notion d'une ZPSO doit s'entendre comme une couche présentant une similitude de matériaux.
- ➔ **chaque couche** doit donc désormais être prélevée, analysée et caractérisée par une analyse distincte (*pour l'amiante et éventuellement les HAP*) – « Lorsque l'échantillon prélevé se compose de plusieurs couches, l'opérateur de repérage veille à la réalisation d'une analyse couche par couche par le laboratoire »
- ➔ **les obligations du Donneur d'Ordre**, lors de la consultation ou de la commande, sont précisées, notamment en ce qui concerne le programme des travaux et la validation du périmètre d'intervention associé.
- ➔ **l'expression des quantités**, estimées et données par unité, par linéaire, par surface, par masse ou par volume.
- ➔ des **logigrammes** encadrent et précisent à titre d'illustration l'application de la présente norme NFX46-102.
- ➔ les **annexes normatives A, B et C** précisent et détaillent les plans de sondages en fonction des sous domaines concernés (*quantification du nombre de sondages minimum à réaliser en fonction des parties d'ouvrages concernées*)



contact@geocapa.fr

Le réseau national GEOCAPA

**Présent sur l'ensemble du territoire,
Nos techniciens cartographient les risques amiante/HAP .**